

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 08.11.2021

Révision: 08.11.2021

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**· 1.1 Identificateur de produit****· Nom du produit REDOCOL Kontaktkleberspray****· UFI:** D300-P0FF-500G-GKEK**· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation Colle**· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****· Producteur/fournisseur :**

Ostermann France SAS
2, rue de l'Atelier
FR-38160 SaintMarcellin
France
Tél: + 33 (0) 4 76 36 57 60
Fax: + 33 (0) 4 76 36 57 61
vente.fr@ostermann.eu

Ostermann BeLux NV
I.Z. Begijnenmeers 44
BE-1770 Liedekerke
Belgique
Tel: +32 (0) 53 68 17 51
Fax: +32 (0) 53 64 82 64
vente.be@ostermann.eu

Mise sur le marché en la Suisse par:

Ostermann Schweiz AG
Breitenstraße 16B
CH-8500 Frauenfeld
Schweiz
Tel.: +41 (0) 52 304 33 00
Fax: +41 (0) 52 304 33 09
verkauf.ch@ostermann.eu

· Service chargé des renseignements :

Service après-vente:
Téléphone : +49 (0) 2871 / 2550-0

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Gift-Informationszentrum Nord, Göttingen
Poison Information Center, Göttingen
Tel.: +49 (0)551 19240
(seulement en allemand et anglais)

En la Suisse:

Tox Info Suisse, Zurich
Téléphone: 145
Freiestrasse 16
CH-8032 Zurich
info@toxinfo.ch

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.11.2021

Révision: 08.11.2021

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit REDOCOL Kontakkleberspray

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Aérosol 1

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS07

Eye Irrit. 2

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Aquatic Chronic 3

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- 2.2 Éléments d'étiquetage

- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07

- **Mention d'avertissement** Danger

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

acétate de méthyle

hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

- **Mentions de danger**

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.11.2021

Révision: 08.11.2021

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit REDOCOL Kontakkleberspray

(suite de la page 2)

P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**
- **Description :**
Colle.
Mélange des substances nommées ci-après avec des produits secondaires pour lesquels un marquage n'est pas obligatoire.

· Composants contribuant aux dangers:

CAS: 79-20-9 EINECS: 201-185-2 Reg.nr.: 01-2119459211-47-X	acétate de méthyle ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066	50 - 100%
CAS: 115-10-6 EINECS: 204-065-8 Reg.nr.: 01-2119472128-37-X	oxyde de diméthyle ⚠ Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	25 - 50%
Numéro CE: 921-024-6 Reg.nr.: 01-2119475514-35-X	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	≥ 2,5 - < 10%

- **Indications complémentaires :**
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- **après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **après contact avec la peau :**
Laver à l'eau et au savon.
Se déshabiller immédiatement vêtement souillé et imprégné.
- **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
En cas de port de lentilles de contact, retirez-les si possible.
- **après ingestion :**
L'ingestion n'est pas considérée comme une voie d'exposition possible.
Rincer la bouche.
Ne provoquez pas de vomissement afin de prévenir une pénétration dans les poumons.
Consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.11.2021

Révision: 08.11.2021

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit REDOCOL Kontakkleberspray

(suite de la page 3)

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

Poudre d'extinction, mousse ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

l'inhalation de vapeurs dues à la combustion peut entraîner des dommages sérieux pour la santé. Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Autres indications**

Eloignez des produits stockés de la zone d'incendie, si possible.

Refroidir des récipients en danger avec jet d'eau atomiseur.

L'eau pulvérisée peut être utilisé pour rincer la source d'inflammation.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En raison du pourcentage de solvants organiques, tenir éloigné de sources d'inflammation et bien ventiler le local.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Éviter contact avec la peau, les yeux et les vêtements .

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

Éviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Compléter par un nettoyage à l'eau.

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter le dégagement d'aérosols.

Éviter le contact direct avec les yeux, la peau ou les vêtements.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.11.2021

Révision: 08.11.2021

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit **REDOCOL Kontakkleberspray**

(suite de la page 4)

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles cheminent sur le terrain et peuvent enflammer sur de longues distances.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage :

· Exigences concernant les lieux et contenants de stockage :

Ne stocker que des emballages métalliques d'origine non endommagés.

Stocker dans un endroit frais.

Protéger du gel.

· Indications concernant le stockage commun : Non nécessaire

· Autres indications sur les conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

VME: valeur limite de moyenne d'exposition

VLE: valeur limite d'exposition professionnelle (court terme)

IOELV: Indicative Occupational Exposure Limit Values, valeur limite du lieu de travail à caractère indicatif de la Union européenne

79-20-9 acétate de méthyle

VLEP (France)

Valeur momentanée: 760 mg/m³, 250 ppm
Valeur à long terme: 610 mg/m³, 200 ppm
risque de pénétration percutanée

VL (Belgique)

Valeur momentanée: 768 mg/m³, 250 ppm
Valeur à long terme: 615 mg/m³, 200 ppm

115-10-6 oxyde de diméthyle

VLEP (France)

Valeur à long terme: 1920 mg/m³, 1000 ppm

IOELV (Union Européenne)

Valeur à long terme: 1920 mg/m³, 1000 ppm

VL (Belgique)

Valeur à long terme: 1920 mg/m³, 1000 ppm

· DNEL

79-20-9 acétate de méthyle

Oral

DNEL (consumer, long-term, systemic)

44 mg/kg bw/day (homme)

Dermique

DNEL (worker, long-term, systemic)

88 mg/kg bw/day (homme)

Inhalatoire

DNEL (consumer, long-term, systemic)

44 mg/kg bw/day (homme)

DNEL (worker, long-term, systemic)

610 mg/m³ (homme)

DNEL (consumer, long-term, systemic)

131 mg/m³ (homme)

DNEL (worker, long-term, local)

305 mg/m³ (homme)

DNEL (consumer, long-term, local)

152 mg/m³ (homme)

hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, iso-alcane, cycliques, < 5% n-hexane

Oral

DNEL (consumer, long-term, systemic)

699 mg/kg bw/day (homme)

Dermique

DNEL (worker, long-term, systemic)

773 mg/kg bw/day (homme)

Inhalatoire

DNEL (consumer, long-term, systemic)

699 mg/kg bw/day (homme)

DNEL (worker, long-term, systemic)

2.035 mg/m³ (homme)

DNEL (consumer, long-term, systemic)

608 mg/m³ (homme)

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.11.2021

Révision: 08.11.2021

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit REDOCOL Kontakkleberspray

(suite de la page 5)

- **Indications complémentaires :**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**

- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- **Protection respiratoire :**

Prévoir une ventilation/évacuation d'air appropriée sur le lieu de travail ou sur les machines.

Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

A titre provisoire, filtre :

Filtre A.

- **Protection des mains :**

Gants de protection sont recommandés pour le contact cutané fréquent et / ou de longue durée avec le produit.

Il n'existe aucun matériau de gant adapté à cette substance. Le type de gant recommandé doit être remplacé fréquemment.

- **Matériau des gants** Butylcaoutchouc

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour les récipients ayant une épaisseur de couche de 0,7 mm le temps de pénétration se monte au moins à 240 minutes.

- **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques.

- **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Un rejet incontrôlé du produit dans la nature doit être évité.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales.**

- **Couleur :**

ambré

- **Odeur :**

caractéristique

- **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

- **Point de fusion :**

non déterminé

- **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

56 °C

- **Inflammabilité**

Non applicable.

- **Limites inférieure et supérieure d'explosion**

- **inférieure :**

1 Vol %

- **supérieure :**

13 Vol %

- **Point d'éclair :**

-29 °C

- **Température d'auto-inflammation**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- **Température de décomposition :**

Non déterminé.

- **SADT**

- **pH**

Non déterminé.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.11.2021

Révision: 08.11.2021

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit REDOCOL Kontaktkleberspray

(suite de la page 6)

· Viscosité :	
· Viscosité cinématique	Non déterminé.
· dynamique :	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau :	insoluble
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur :	Non déterminé.
· Densité et/ou densité relative	
· Densité :	non déterminée
· Densité relative. à 20 °C	0,92
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme :	Aérosol
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'inflammation :	275 °C
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· VOC Suisse	98,00 %
· Modification d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.11.2021

Révision: 08.11.2021

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit REDOCOL Kontaktkleberspray

(suite de la page 7)

- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme aux spécifications.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Aucun, en cas d'utilisation conforme aux instructions d'utilisation et de stockage de la spécification du produit.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

79-20-9 acétate de méthyle

Oral	LD50	6.482 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD0	2.000 mg/kg (rat) (OECD 402)
Inhalatoire	LC0	49,2 mg/l/4h (lapin)

hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, iso-alcane, cycliques, < 5% n-hexane

Oral	LD50	> 5.840 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 2.800 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50	> 25,2 mg/l/4h (rat)

- **de la peau :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux :**
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**

· Toxicité par administration répétée

79-20-9 acétate de méthyle

Inhalatoire	NOAEC (28d)	1.057 mg/m ³ (rat) (OECD 412)
-------------	-------------	--

hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, iso-alcane, cycliques, < 5% n-hexane

Inhalatoire	NOAEC (90d)	24.300 mg/m ³ (rat) (OECD 413)
-------------	-------------	---

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.11.2021

Révision: 08.11.2021

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit REDOCOL Kontakkleberspray

(suite de la page 8)

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique :

hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, iso-alcane, cycliques, < 5% n-hexane

EC50 (statique) 3 mg/l/48h (Daphnia magna) (OECD 202)

LC50 11,4 mg/l/96h (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)

EC50 (statique) > 10 mg/l/72h (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications :** Aucune donnée relative à la préparation n'est disponible.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques :

· Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Le choix des codes issus de la nomenclature européenne des déchets listé ci-après est basé sur l'utilisation prévue du produit.

· Catalogue européen des déchets

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 04 00	déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité)
08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
HP3	Inflammable
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration
HP14	Écotoxique

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.11.2021

Révision: 08.11.2021

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit REDOCOL Kontakkleberspray

(suite de la page 9)

· **Emballages non nettoyés :**

· **Recommandation :**

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

· **DOT, ADR/ADN, IMDG, IATA** UN1950

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **DOT** Aerosols, non-flammable
 · **ADR/ADN** 1950 AÉROSOLS
 · **IMDG, IATA** AEROSOLS

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **DOT**



· **Classe** 2 Gaz.
 · **Label** 2.1

· **ADR/ADN**



· **Classe** 2 5F Gaz.
 · **Étiquette** 2.1

· **IMDG, IATA**



· **Class** 2 Gaz.
 · **Label** 2.1

· **14.4 Groupe d'emballage**

· **DOT, ADR/ADN, IMDG, IATA** néant

· **14.5 Dangers pour l'environnement**

Non applicable.

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Gaz.

· **Indice Kemler :**

-

· **No EMS :**

F-D,S-U

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.11.2021

Révision: 08.11.2021

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit REDOCOL Kontakkleberspray

(suite de la page 10)

<ul style="list-style-type: none"> · Stowage Code · Segregation Code 	<p>SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.</p> <p>SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.</p>
--	--

· **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport :**

<ul style="list-style-type: none"> · DOT · Quantity limitations 	<p>On passenger aircraft/rail: 75 kg On cargo aircraft only: 150 kg</p>
<ul style="list-style-type: none"> · ADR/ADN · Quantités limitées (LQ) · Quantités exceptées (EQ) · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels 	<p>1L Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée 2 D</p>
<ul style="list-style-type: none"> · IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ) 	<p>1L Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity</p>
<ul style="list-style-type: none"> · IATA 	<p>Transport aérien interdit.</p>
<ul style="list-style-type: none"> · "Règlement type" de l'ONU: 	<p>UN 1950 AÉROSOLS, 2.1</p>

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 150 t
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 500 t
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.11.2021

Révision: 08.11.2021

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit REDOCOL Kontakkleberspray

(suite de la page 11)

- **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

- **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

- **Prescriptions nationales :**

- **Classe de pollution des eaux :**

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre): peu polluant

- **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Aucun des composants n'est compris.

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

- H220 Gaz extrêmement inflammable.
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- **Service établissant la fiche technique :**

- ▶ **DEKRA** Elaboration de la Fiche de données de sécurité:
DEKRA Assurance Services GmbH, Hanomagstr. 12, D-30449 Hanovre, Allemagne,
Tél.: (+49) 511 42079 - 0, reach@dekra.com.

© DEKRA Assurance Services GmbH. Aucune modification de ce document sans autorisation expresse écrite de DEKRA Assurance Services GmbH.

- **Numéro de la version précédente: 2**

- **Acronymes et abréviations:**

- ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- DOT: US Department of Transportation
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- SVHC: Substances of Very High Concern
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A
- Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1
- Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé
- Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
- Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

(suite page 13)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 08.11.2021

Révision: 08.11.2021

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit REDOCOL Kontakkleberspray

(suite de la page 12)

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

- * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR